



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/RES/52/15
15 janvier 1998

Cinquante-deuxième session
Point 12 de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sans renvoi à une grande commission (A/52/L.15 et Add.1)]

52/15. Proclamation de l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix

L'Assemblée générale,

Rappelant la résolution 1997/47 du Conseil économique et social, en date du 22 juillet 1997,

Proclame l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix.

*50^e séance plénière
20 novembre 1997*